



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

**Commission fédérale de coordination pour les questions familiales
COFF**

Rapport annuel 2007

Rapport annuel 2007

© 2008 Commission fédérale de coordination
pour les questions familiales (COFF), Berne

Renseignements

Isabelle Villard, COFF, Berne

Viviane Marti, COFF, Berne

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF)

Office fédéral des assurances sociales

Domaine Famille, générations et société

Effingerstrasse 20, 3003 Berne

Tél. 031 324 06 56

Fax 031 324 06 75

sekretariat.ekff@bsv.admin.ch

www.coff-ekff.admin.ch

Rapport annuel 2007

Les activités de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales en 2007	4
1 Séances plénières	4
2 Points essentiels.....	5
2.1 Compensation des charges et des prestations familiales	5
2.2 Compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle	5
2.3 Familles, éducation et formation	6
2.4 Perspective – Politique familiale	6
2.5 Rencontre des délégués cantonaux aux questions familiales	7
2.6 Recherche	7
2.7 Action sociale : Impôts, transferts et revenus en Suisse	7
3 Consultations	8
4 Relations publiques	8
4.1 Forum Questions familiales du 26 juin 2007 à Berne.....	8
4.2 Prises de position publiques et interventions dans les médias	8
4.3 Contacts avec des services de l'administration et avec le public	10
5 Perspectives pour 2008.....	11
 Annexe 12	
Membres de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales en 2007	12
Extrait de la décision d'institution et de désignation du Département fédéral de l'intérieur du 20 novembre 1995 (état au 4 février 2002).....	13
Publications	15

Les activités de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales en 2007

La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF) a eu pour principaux axes de travail, en 2007, la préparation d'une nouvelle publication, l'examen des prestations complémentaires destinées aux familles, l'observation de l'évolution récente dans le domaine de l'accueil extrafamilial et parascolaire, ainsi que l'organisation du Forum Questions familiales 2008.

La prochaine publication de la COFF, qui paraîtra à l'occasion dudit forum, aura pour thème « Familles, éducation et formation ».

Le rapport sur les prestations complémentaires destinées aux familles à faibles revenus (PC pour les familles), fruit d'un mandat donné par la COFF, examine les modèles proposés jusqu'ici en vue d'introduire des PC pour les familles au plan national et propose des adaptations ciblées.

Pour l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants, la commission a pris connaissance des nouvelles études en la matière et de l'évolution dans ce domaine, tant au plan politique que pratique. Elle a mandaté un expert externe pour analyser la situation en Suisse.

A l'occasion du Forum Questions familiales du 26 juin 2007, la COFF a présenté quelques-uns des résultats du programme national de recherche « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52).

Dans le courant du second semestre, la commission a préparé son renouvellement intégral pour la période 2008-2011. Au printemps 2007, le secrétariat scientifique de la COFF a été intégré au secteur Questions familiales de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Marc Stampfli, chef dudit secteur, a dès lors succédé à Ludwig Gärtner, chef du domaine « Famille, générations et société », en tant que représentant de l'OFAS au sein de la COFF.

1 Séances plénières

La COFF s'est réunie cinq fois en 2007 (les 1^{er} février, 4 avril, 24 mai, 29-30 août et 19 novembre) ; à ces séances plénières, elle a traité principalement les thèmes suivants :

- Projets de politique familiale au niveau de la Confédération et travail de lobbying avec « Perspective – Politique familiale »
- Préparation de la nouvelle publication sur le thème « Familles, éducation et formation »
- PC pour les familles
- Accueil extrafamilial et parascolaire des enfants
- Décision sur le système d'imposition des familles
- Pôle de recherche national « sesam »
- Rapport sur les familles 2007
- Bases statistiques sur le placement d'enfants
- Loi-cadre relative à une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse
- Préparation du renouvellement intégral de la commission pour la période 2008-2011
- Etude CSIAS sur le thème « Impôts, transferts et revenus en Suisse »
- Consultation sur le droit du nom
- Règlementation de l'autorité parentale

2 Points essentiels

2.1 Compensation des charges et des prestations familiales

Allocations pour enfants

La commission a donné son avis sur le projet d'ordonnance mis en consultation concernant les allocations familiales. Elle estime que tous les jeunes qui suivent une formation devraient avoir droit à une allocation de formation professionnelle, quel que soit le montant de leur revenu annuel. Elle rejette en outre les restrictions prévues en ce qui concerne le versement des allocations familiales pour des enfants domiciliés à l'étranger.

Prestations complémentaires pour les familles à faibles revenus (PC pour les familles)

La COFF a confié à Matthias Wächter la rédaction d'un rapport sur les PC pour les familles. L'auteur y expose les principaux développements politiques depuis le dépôt des deux initiatives parlementaires à ce sujet (00.436 Iv. pa. Fehr et 00.437 Iv. pa. Meier-Schatz). Il analyse les modèles de mise en œuvre élaborés par la sous-commission compétente de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N), ainsi que le « modèle tessinois » et celui du Bureau BASS, montrant leurs points communs et leurs principales différences. M. Wächter explique les effets croisés des réductions de primes d'assurance-maladie, des frais de prise en charge des enfants, et des PC pour familles ; il expose les avantages de ces dernières par rapport à l'aide sociale et aux crédits d'impôts, et il montre de quelle manière l'on pourrait optimiser les modèles en vue de leur introduction.

Le président de la COFF a présenté ce rapport interne aux membres de Perspective Politique familiale, ainsi qu'à Ludwig Gärtner et à Marc Stampfli (OFAS). Une rencontre a également eu lieu avec les conseillers nationaux Stéphane Rossini et Jacqueline Fehr et le secrétaire de la CSSS-N, A. Fuszézy (voir chap. 4.3). Le rapport a été mis à la disposition de tous les membres de la sous-commission de la CSSS-N.

Imposition des familles

La COFF a pris position sur le système à adopter pour l'imposition des couples mariés. Elle se dit favorable à un modèle qui prévoit en premier lieu des allègements pour les communautés de vie avec des enfants, qui soit indépendant de l'état civil, qui ne désavantage autant que possible aucune forme de famille et qui respecte le principe de l'égalité entre femmes et hommes. Comme aucun de ceux proposés dans le projet ne remplit ces critères, la commission plaide en faveur du modèle parental préconisé par Pro Familia Suisse. Si la consultation devait montrer que ce modèle n'est pas en mesure de recueillir la majorité, la COFF militerait pour l'introduction de l'imposition individuelle.

2.2 Compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle

Utilité financière des offres de prise en charge des enfants

L'économiste Monika Büttler a présenté à la commission son étude sur l'utilité économique des structures d'accueil de jour des enfants, intitulée « Arbeit lohnt sich nicht – ein zweites Kind noch weniger » (Travailler n'en vaut pas la peine, faire un second enfant encore moins). Elle démontre que dans certaines catégories de revenus, il ne vaut pas la peine pour les mères qui travaillent de confier leurs enfants à ces structures. Par ailleurs, avec le mode de financement actuel, même l'Etat ne parvient pas à favoriser l'acquisition d'un revenu supplémentaire grâce à ces structures d'accueil.

Manuel PME « Travail et famille »

Anne Küng, responsable du dossier « Concilier travail et famille » au Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), a présenté à la COFF le manuel « Travail et famille », qui propose des mesures concrètes permettant aux petites et moyennes entreprises d'aider leur personnel à concilier famille et emploi.

Rapport annuel 2007

Congé de paternité

La commission a signé la « Letter of intent » de Pro Familia Suisse pour l'instauration rapide d'un congé paternité.

Bons de garde

Marc Stampfli a donné à la commission des informations sur l'introduction de bons de garde. Cette idée, qui s'inspire de l'étude de l'OCDE « Bébés et employeurs », a reçu une nouvelle impulsion grâce à une intervention parlementaire du groupe socialiste. Le conseiller fédéral Couchepin l'a reprise lors de sa traditionnelle sortie à l'île Saint-Pierre et il a chargé l'OFAS de soutenir financièrement la réalisation d'essais pilotes dans les communes.

Ecoles à horaire continu

Ueli Keller, membre de l'état-major Ecoles du Département de l'instruction publique de Bâle-Ville, a présenté à la COFF les structures de jour destinées aux élèves du canton. Bâle-Ville est le seul canton à avoir une loi sur l'accueil de jour, qui garantit aux parents le droit à une place d'accueil. Les structures de jour y sont définies comme un élément de l'offre éducative, et l'école comme un espace d'apprentissage et de vie.

Suite à cette présentation, la commission a créé un groupe de travail sur le thème de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants et a chargé un expert externe de rédiger un document de base sur le débat politique actuel et sur la situation de cet accueil en Suisse. Ce mandat est allé à Kathrin B. Zatti. La commission s'appuiera sur ce texte pour prendre position sur des questions controversées comme le financement des structures d'accueil extrafamilial et parascolaire, ou les normes qualitatives à leur appliquer.

2.3 Familles, éducation et formation

La COFF a confié à un groupe de travail la préparation de sa prochaine publication « Familles, éducation et formation » consacrée aux aspects suivants : L'inégalité devant la formation (A. Lanfranchi et U. Moser), l'éducation et le développement précoces (H. Simoni et S. Viernickel), les questions d'éducation à l'adolescence (J. Oelkers), respectivement dans les familles migrantes (D. Efonayi et R. Fibbi), Les relations école-famille (A. Lanfranchi, M. Neuenschwander et C. Ermert). Partant de ces contributions elle s'achèvera par les conclusions et recommandations de la COFF (J. Krummenacher).

Lors de la retraite de la COFF à Villars-les-Moines, les membres du groupe de travail ont présenté la structure et les thèses de chacun des chapitres. La publication paraîtra à l'occasion du Forum Questions familiales 2008, consacré au même thème.

2.4 Perspective – Politique familiale

Perspective – Politique familiale est une plateforme commune réunissant Pro Familia Suisse, pro juventute, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), l'Initiative des villes : Politique sociale et la COFF. La Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) participe à ses séances en tant qu'invitée. Présidée par Jürg Krummenacher, président de la COFF, la plateforme s'est réunie trois fois en 2007 (les 16 janvier, 22 mai et 11 septembre).

En 2007, Perspective – Politique familiale s'est penchée sur trois thèmes clés : le choix du système à adopter pour l'imposition des couples mariés, l'ordonnance sur les allocations familiales et les PC pour les familles. Pour les deux premiers, il s'agissait de projets mis en consultation. Les membres de la plateforme se sont accordés sur une position commune. Quant au débat sur les PC pour les

Rapport annuel 2007

familles, il partait du rapport que M. Wächter a rédigé sur mandat de la COFF (voir chap. 2.1). Perspective – Politique familiale en a pris connaissance et a discuté de la suite à lui donner.

2.5 Rencontre des délégués cantonaux aux questions familiales

Les rencontres des délégués cantonaux aux questions familiales sont réservées aux représentants des administrations cantonales ou des commissions chargées des questions familiales. Organisées par la COFF et par un canton hôte à chaque fois différent, elles ont lieu en principe une fois par année et sont conçues comme un lieu d'échange d'expériences et d'informations.

Deux rencontres se sont déroulées en 2007. La première, le 15 janvier à Lausanne, remplaçait celle prévue au départ pour début novembre 2006. Elle avait pour thème les « contrats pour les familles », qui ont suscité chez les participants des réactions mitigées.

La deuxième s'est tenue à Coire, le 20 novembre, sur le thème « familles et pauvreté ». Les exposés sur les familles dans l'aide sociale et sur la situation des familles monoparentales ont été très appréciés. Les délégués auraient toutefois souhaité disposer de plus de temps encore pour échanger des informations.

2.6 Recherche

La COFF suit les projets de recherche menés en Suisse, tant par des universités que par des bureaux privés, qui présentent un intérêt sous l'angle des questions familiales.

Le Forum Questions familiales 2007 était centré sur le programme national de recherche « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52). Les orateurs en ont présenté six projets. Le comité de direction du PNR 52 a exposé ses impulsions pour un agenda politique. Un exposé général du professeur Jacques Commaille sur l'économie des relations familiales a clos cette journée.

La COFF a invité Jürgen Margraf, directeur du Pôle de recherche national « sesam », à présenter ce projet d'envergure. Il en a exposé les objectifs, les problématiques étudiées et le plan de recherche. La COFF a décidé ensuite de siéger au sein de la Commission d'éthique et juridique de « sesam ».

Andrea Lanfranchi a fourni à la commission des informations sur les projets du programme national de recherche « Intégration et exclusion » (PNR 51) qui ont un lien thématique avec la COFF. Ce programme s'achèvera en été 2008.

2.7 Action sociale : Impôts, transferts et revenus en Suisse

La Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) a actualisé et élargi son étude de 2003 « Couverture du minimum vital dans le fédéralisme en Suisse ». La nouvelle étude est parue en 2007, sous le titre « Impôts, transferts et revenus en Suisse », avec le soutien financier de la COFF. Caroline Knupfer en a présenté les résultats lors de la retraite de la COFF, les 29 et 30 août 2007. A l'occasion de sa parution, début novembre, la commission a publié un communiqué de presse sur les conséquences à en tirer en termes de politique familiale (voir chap. 4.2).

3 Consultations

En 2007, la COFF a participé aux consultations suivantes¹ :

- Choix du système d'imposition des couples mariés
- Ordonnance sur les allocations familiales
- 03.428 Initiative parlementaire. Nom et droit de cité des époux. Egalité

4 Relations publiques

4.1 Forum Questions familiales du 26 juin 2007 à Berne

Avec son Forum Questions familiales, la COFF propose chaque année un espace ouvert à la discussion, à l'échange d'expériences et à la mise en réseau. Le Forum s'adresse avant tout aux spécialistes chargés des questions familiales auprès des services cantonaux ou communaux et des organisations spécialisées, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées.

Le Forum Questions familiales 2007, placé sous le thème « Familles et transitions », a permis de présenter les résultats d'une sélection de projets du programme national de recherche « L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation » (PNR 52) (voir chap. 2.6).

Pas moins de 130 personnes ont assisté à cette manifestation, tenue au Kursaal de Berne. Quelques-uns des exposés n'ont pas été à la hauteur des attentes, ce qui a été exprimé sans ambages dans l'évaluation. En revanche, les brefs exposés des deux ateliers ont reçu une appréciation très positive. Les participants ont toutefois regretté de ne pas disposer de plus de temps pour la discussion.

4.2 Prises de position publiques et interventions dans les médias

Communiqués de presse de la COFF² :

- « EKFF begrüsst Sozialhilfe-Studie und kritisiert grosse Unterschiede zwischen den Kantonen », Berne, 14 novembre 2007

Le président et les membres de la COFF se sont exprimés publiquement sur des thèmes centraux de la politique familiale dans des interviews, des articles de journaux et des conférences tenues à diverses occasions.

Articles de journaux et contributions à des publications

- Knüpfer, Caroline ; Knöpfel, Carlo ; Balthasar, Andreas ; Bieri, Oliver : « Le travail doit toujours être récompensé ! », Sécurité sociale CHSS, 4/2007, p. 206-209.
- Knüpfer, Caroline ; Knöpfel, Carlo : « Was am Ende des Monats übrig bleibt », Zeitschrift für Sozialhilfe, 2/2007, p. 16-17.
- Knüpfer, Caroline ; Pfister, Natalie : « Arbeiten lohnt sich nicht überall gleich », Zeitschrift für Sozialhilfe, 4/2007, p. 18-21.
- Lanfranchi, Andrea : « Ein gutes Betreuungsangebot ist der halbe Schulerfolg », in : C. Bollier et M. Sigrist (éd.) : Auf dem Weg zu einer integrativen Basisstufe. Integration, Prävention, frühe heilpädagogische Förderung als Auftrag der Basis- und Grundstufe, Lucerne : Edition SZH, p. 73-87.

¹ Les prises de position de la COFF sont disponibles au format pdf sur son site Internet, www.coff-ekff.admin.ch.

² Les communiqués de presse de la COFF sont disponibles au format pdf sur son site Internet, www.coff-ekff.admin.ch.

Rapport annuel 2007

- Lanfranchi, Andrea : « Migrationskinder », in : D. Domenig (éd.) : Transkulturelle Kompetenz. Lehrbuch für Pflege-, Gesundheits- und Sozialberufe, Berne : Huber (2^e éd. entièrement refondue et augmentée), p. 371-393.

Exposés et interventions de représentants de la COFF

- Knupfer, Caroline : « Impôts, transferts et revenus en Suisse », Audition de la Commission des Affaires sociales, Grand Conseil, République et Canton de Genève, 26 juin 2007.
- Knupfer, Caroline ; Pfister, Natalie : « Frei verfügbare Einkommen von Genf bis St. Gallen – Resultate der SKOS-Studie zu den frei verfügbaren Einkommen in der Sozialhilfe », Journées CSIAS de Soleure, 6 juin 2007.
- Knupfer, Caroline : « Sozialhilfe, Steuern und Einkommen in der Schweiz, Ein familienpolitischer Fokus », rencontre COFF des délégués cantonaux aux questions familiales, Coire, 20 novembre 2007.
- Krummenacher, Jürg : Survol des activités en cours de la COFF, rencontre COFF des délégués cantonaux aux questions familiales, Lausanne, 15 janvier 2007.
- Krummenacher, Jürg : « Armut in der reichen Schweiz », Assemblée générale de Budgetberatung Schweiz, 25 avril 2007.
- Krummenacher, Jürg : « Kinder brauchen Zeit », exposé dans le cadre des manifestations de lancement de la campagne « L'Education donne de la force », Zurich, 25 avril 2007.
- Krummenacher, Jürg : Mots de bienvenue, introduction et conclusion du Forum Questions familiales 2007, Berne, 26 juin 2007.
- Krummenacher, Jürg : Informations de la COFF, rencontre COFF des délégués cantonaux aux questions familiales, Coire, 20 novembre 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Jugendliche Schulabgänger ohne Anschlusslösung : Am Wickeltisch ansetzen, nicht an der Werkbank », Jugendsekretariat Diesdorf, 25 février 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Zwischen Mandelblüten und Presslufthammer – Therapie mit Migranten », Psychotherapiezentrum Wien, 20 mars 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Kindertagesstätte als bildungs- und integrationspolitisches Postulat », Rotary Club Glattal, 21 mars 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Schulsozialarbeit : Zusammenarbeit mit Migrationseletern ? », Fachhochschule Nordwestschweiz, 28 mars 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Förderung des Schulerfolgs von Migrationsjugendlichen im Übergang zum Beruf », Staatliches Schulamt Stuttgart, 25 avril 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Migration – interkulturelle Beratung und Therapie », Kinder- und Jugendpsychiatrischer Dienst Aarau, 28 mai 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Wie wirksam sind Kindertagesstätte bezüglich Schulerfolg ? Gibt es langfristige Effekte ? », exposé présenté au 5^e Congrès suisse de pédagogie spécialisée, Berne, 4 septembre 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Erziehung für die Gesellschaft von Morgen im Spannungsfeld kultureller Vielfalt und demokratischer Grundwerte », exposé pour l'Integrationsförderung der Stadt Zürich, manifestation anniversaire, 9 septembre 2007.
- Lanfranchi, Andrea : « Migrationskinder und -jugendliche : Von der Belastung zur Chance und zum Schulerfolg, wenn einige Bedingungen in Familie, Schule und Gemeinde erfüllt sind », exposé présenté devant la Bündner Verein für Mediation et les Services sociaux, Coire, 22 novembre 2007.
- Simoni, Heidi : « Kinder partizipieren lassen – Verpflichtung und Herausforderung für Eltern, Richter/innen und Fachpersonen », Forum Questions familiales 2007, Berne, 26 juin 2007.

Fin 2007, la COFF a adapté ses documents et son site Internet à l'identité visuelle unifiée de l'administration fédérale.

4.3 Contacts avec des services de l'administration et avec le public

Le secrétariat de la COFF a traité de nombreuses demandes d'information ou de documentation venues de citoyens, de journalistes ou d'étudiants. Il a participé à des échanges réguliers d'informations avec le secteur Questions familiales et le domaine Famille, générations et société de l'OFAS, ainsi qu'avec le secrétariat de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ).

Plusieurs rencontres ont eu lieu courant 2007 avec des membres de l'administration et d'autres personnalités :

Rencontre avec Yves Rossier, directeur de l'OFAS, le 29 octobre 2007

Jürg Krummenacher, Marc Stampfli, Isabelle Villard et Anna Liechti ont pris part à cet entretien, qui a lieu en général une fois l'an. J. Krummenacher a informé Y. Rossier des activités de la COFF.

Rencontre avec Ludwig Gärtner et Marc Stampfli (OFAS), le 29 octobre 2007

Jürg Krummenacher et Matthias Wächter y ont pris part ; ils ont présenté à MM. Gärtner et Stampfli les résultats du rapport sur les PC pour les familles (voir chap. 2.1). Cet échange, fort utile, a montré qu'il serait bon d'inclure les résultats de l'étude Wächter dans les travaux de la sous-commission compétente de la CSSS-N.

Rencontre avec les conseillers nationaux Jacqueline Fehr et Stéphane Rossini et A. Fussezéry, le 19 décembre 2007

A cette occasion, Jürg Krummenacher a présenté le rapport de M. Wächter à Stéphane Rossini, président de la sous-commission de la CSSS-N, à Jacqueline Fehr, auteure d'une des deux initiatives parlementaires demandant l'introduction de PC pour les familles, et à A. Fussezéry, secrétaire de la CSSS-N (voir chap. 2.1).

Rencontre avec le conseiller fédéral Pascal Couchepin, le 13 novembre 2007

Ont pris part à cet entretien, qui a lieu en général une fois l'ann, Yves Rossier, Jürg Krummenacher, Marc Stampfli, Jürg Pfammatter (SG DFI), Isabelle Villard et Anna Liechti. J. Krummenacher a parlé à M. Couchepin des activités de la commission et a abordé le sujet de son renouvellement intégral pour la période 2008-2011. M. Couchepin s'est dit d'accord sur les candidatures proposées par la COFF. Lors de l'entretien, il a exprimé sur le thème de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants des préoccupations dont la COFF tiendra compte dans son document de base (voir chap. 2.2).

Rencontre avec Pierre Maudet, président de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ), le 24 mai 2007

A la séance de la COFF du 24 mai 2007, Pierre Maudet a présenté à la commission la position de la CFEJ sur le postulat Janiak (Po 00.3469), qui demande une loi-cadre relative à une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse. J. Krummenacher et P. Maudet ont saisi cette occasion pour s'informer mutuellement des projets, prévus ou en cours de réalisation, dans les deux commissions.

Séance du groupe de suivi de l'OFAS sur le rapport Janiak, le 27 juin 2007

Chargé de répondre au postulat Janiak (Po 00.3469 ; voir ci-dessus) et d'élaborer un rapport à cet effet, l'OFAS a institué un groupe de suivi qui s'est réuni le 27 juin 2007, séance à laquelle la COFF a été représentée par l'un de ses membres, Matteo Ferrari.

Rapport annuel 2007

Perspectives pour 2008

En 2008, la COFF poursuivra son action sur les thèmes prioritaires suivants :

- Organisation du Forum Questions familiales 2008, qui aura lieu le 26 juin, sur le thème « Familles, éducation et formation »
- Préparation et réalisation de la publication sur ce thème
- Préparation et publication du document de base sur l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants
- Organisation de la 6^e rencontre nationale des délégués cantonaux aux questions familiales, le 4 novembre 2008 à Berne
- PC pour les familles : soutien apporté au projet dans le processus politique
- Définition du nouveau thème central
- Conception et programme du Forum Questions familiales 2009

Annexe

Membres de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales en 2007

Président

Krummenacher, Jürg, Dr. h.c., lic. phil., directeur de Caritas Suisse, Lucerne

Vice-présidente

Simoni, Heidi, Dr. phil., directrice du Marie Meierhofer-Institut für das Kind, Zurich

Membres

Bovay, Marianne, lic. en droit, avocate, membre de la Fédération suisse des familles monoparentales et enseignante, Genève

Buscher, Marco, lic. phil., chef suppléant de la section Structure de la population et des ménages, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel

Chervaz Dramé, Mireille, lic. en travail social et master en administration publique, Office de la Jeunesse, Département de l'instruction publique, Genève

Ermert Kaufmann, Claudia, Dr. phil., déléguée aux questions familiales du canton de Bâle-Ville, Bâle

Ferrari, Matteo, lic. en écon. publ., Département de la santé et des affaires sociales du Canton du Tessin, Bellinzona

Gisler, Andreas, Dr. phil., directeur du centre social Höggerstrasse, Zurich

Haemmerle, Patrick, médecin-chef, Service de pédopsychiatrie du canton de Fribourg

Knupfer, Caroline, lic. ès sc. soc., Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS, Berne

Lanfranchi, Andrea, Dr. phil., psychologue FSP spécialisé en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, Zurich

Leuba, Audrey, Dr en droit, avocate, professeure, Université de Genève

Meier-Schatz, Lucrezia, Dr ès sc. pol., secrétaire générale de Pro Familia Schweiz, Berne

Tamarcaz, Olivier, lic. et dipl. ès sc. de l'éduc., Pro Senectute Suisse, Vevey

Secrétariat scientifique

Liechti, Anna, lic. phil.

Villard, Isabelle, lic. phil.

Extrait de la décision d'institution et de désignation du Département fédéral de l'intérieur du 20 novembre 1995 (état au 4 février 2002)³

1. Il est décidé d'instituer une Commission de coordination pour les questions familiales en tant qu'organe consultatif du Département fédéral de l'intérieur (ci-après Département).

2. Le *mandat* de la Commission est le suivant:

- contribuer à une meilleure reconnaissance de la réalité familiale dans notre société par les services concernés et le public;
- promouvoir la mise en réseau et la coordination des travaux de recherche réalisés en Suisse sur le thème des familles, réunir les données nécessaires à la mise en évidence de lacunes dans ce domaine et élaborer des perspectives de recherche ;
- analyser les résultats des travaux de recherche, en déduire des mesures, puis veiller à leur mise en œuvre;
- servir de plaque tournante pour tous les services publics et privés intéressés en offrant des informations scientifiques et pratiques ayant trait aux questions familiales;
- veiller, en collaboration avec les organismes directement ou indirectement concernés comme des organisations, des associations, la Commission fédérale pour la jeunesse et la Commission fédérale pour les questions féminines, à ce que les mesures prises dans les domaines social, économique, culturel et environnemental préservent les intérêts des familles et ne pénalisent aucune forme de vie familiale.

3. Pour atteindre ces objectifs, les *tâches* suivantes sont attribuées à la Commission:

- Dans le cadre de sa *fonction d'information et de sensibilisation*, elle est chargée d'assurer l'accès aux informations sur les questions familiales à tous les services concernés, au public et aux médias;
- Dans le cadre de sa *fonction de coordination*, ses compétences sont les suivantes:
 - a) recenser et réunir la documentation sur les études qui traitent de ce sujet et mettre en évidence les conséquences induites par les résultats de recherches faites dans des domaines apparentés (formation, santé, sécurité sociale, urbanisation, circulation, migrations, etc.);
 - b) mettre en évidence les domaines dans lesquels la recherche est lacunaire, susciter et encourager les études visant à combler ces lacunes;
 - c) établir une liste de sujets de recherche présentant un caractère d'urgence, la tenir à jour et la transmettre aux organes compétents (Fonds national de la recherche scientifique, Conseil suisse de la science, Office fédéral de l'éducation et de la science, etc.).
- Dans le cadre de sa *fonction de réalisation*, ses compétences sont les suivantes :
 - a) encourager, soutenir et évaluer les projets-pilotes qui visent à appliquer les résultats de projets de recherche;
 - b) élaborer des concepts sur des mesures de politique familiale et rédiger des prises de position sur d'importants projets législatifs de politique familiale.
- La Commission exécute des mandats que le Département lui a confiés, lui soumet chaque année son programme de travail et son rapport d'activité.

4. La Commission est habilitée à prendre des contacts de manière autonome avec des services de la Confédération et des cantons, des universités, des associations et des milieux intéressés.

5. Le président/la présidente convoque les séances plénières environ quatre fois par an, en fonction du programme de travail. Les membres doivent recevoir l'invitation à la séance et l'ordre du jour deux

³ Modifications du 4 février 2002 : ch. 2, pt 2, et ch. 5, 2^e phrase.

Rapport annuel 2007

semaines au moins avant la séance. Lors des séances, les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. En cas d'égalité des voix, le président/la présidente tranche. Lors des séances plénières, seules les affaires figurant à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'une décision.

6. La Commission peut instituer des groupes de travail ou des sous-commissions et confier des mandats à des tiers dans le cadre des crédits alloués. Elle peut inviter des experts à participer à ses délibérations ou organiser des hearings.

7. La publication par la Commission de communications, rapports, recommandations et propositions est soumise à l'approbation du Département.

8. Les débats de la Commission sont confidentiels. Les membres de la Commission ont cependant le droit d'informer les milieux qui leur sont proches sur les travaux de la Commission.

9. Le secrétariat de la Commission est assumé par la Centrale pour les questions familiales de l'Office fédéral des assurances sociales.

10. L'indemnisation des membres de la Commission qui ne font pas partie de l'administration fédérale est réglée par l'ordonnance du Conseil fédéral du 1^{er} octobre 1973 (RS 172.32) sur les indemnités versées aux membres des commissions, aux experts et aux personnes chargées d'assumer un autre mandat. Les autres questions sont traitées par l'ordonnance du 2 mars 1977 réglant les fonctions de commissions extra-parlementaires, d'autorités et de délégations de la Confédération (RS 172.31).

11. La Commission se compose de 17 membres au plus.

Publications

Auswirkungen von Armut und Erwerbslosigkeit auf Familien. Gesamtstudie

Stefan Spycher, Eva Nadai, Peter Gerber, 1997. L'étude comporte trois parties : Teil 1 : Literaturbericht, 220 p., Teil 2 : Datengrundlagen in der Schweiz, 146 p., Teil 3 : Literaturlisten, 38 p. (*allemand*), commande : COFF

Les effets de la pauvreté et du chômage sur les familles - Un aperçu de l'état de la recherche en Suisse

Synthèse de l'étude intégrale, par Katharina Belser, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 1997, 43 p.
N° de commande 301.600 (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

Les effets de la pauvreté et du chômage sur les familles - Recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales

Berne, 1998, 30 p. N° de commande 301.601 (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

Les familles en mutation - Informations et données de la statistique officielle

Werner Haug, Office fédéral de la statistique, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 1998, 37 p. (*avec CD-Rom*). N° de commande 301.602 (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

Modèles de compensation des charges familiales - Une étude chiffrée pour la Suisse

Sur mandat de la COFF, Tobias Bauer et Elisa Streuli, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne, 2000, 131 p.
N° de commande 301.603 (*français ou allemand*), commande : COFF

Reconnaître les prestations familiales et réduire la pauvreté des familles

Position de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales sur le rapport « Modèles de compensation des charges familiales », Berne, 2000, 10 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

Nicht-monetäre Angebote für Familien: Angebotskategorien und Empfehlungen für das weitere Vorgehen. Diskussionsgrundlage

Sur mandat de la COFF, Hans-Martin Binder, Christine Bächtiger, Barbara Müller, Institut für Politikstudien INTERFACE, Lucerne, 2000, 39 p. (*allemand*), commande : COFF ou fichier pdf sur le site : www.interface-politikstudien.ch

Position de la COFF sur la qualité de la garde extra-familiale des enfants

2° colloque de la COFF, Berne, 12 mars 2002, 3 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF

Allocations familiales en Suisse. Etude menée dans la perspective d'une refonte du système

Sur mandat de la COFF, Gerhard Hauser-Schönbächler, Berne, 2002, 25 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF *

A propos d'un système de prestations complémentaires en faveur des familles à l'échelle suisse

Rapport à l'attention de la COFF, Eveline Hüttner et Tobias Bauer, Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne, 2002, 34 p. (*français, italien ou allemand*), commande : COFF *

Rapport annuel 2007

Reconnaître les prestations de toutes les familles. Position

Perspective – Politique familiale, Berne, 2002, 7 p.
(français, italien ou allemand), commande : COFF

Familles et migration. Etudes sur la situation des familles migrantes et recommandations de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2002, 128 p.
N° de commande 301.604 (français, italien ou allemand), 17 fr. 50, commande : OFCL *

La politique familiale, pourquoi? Arguments et thèses

Kurt Lüscher, Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2004, 66 p. N° de commande 301.605 (français ou allemand), 10 fr., commande : OFCL *

Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2004, 148 p.
N° de commande 301.606 (français, italien ou allemand), 19 fr. 50, commande : OFCL *

10^e anniversaire de l'Année internationale de la famille 1994. La Commission fédérale de coordination pour les questions familiales COFF dresse un bilan

Berne, septembre 2004, 10 p. (français ou allemand), commande : COFF

Soigner, garder et payer. La famille et les phases tardives de la vie

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (éd.), Berne, 2006, 118 p.
N° de commande 310.607 (français ou allemand), 17 fr., commande : OFCL *

* Disponible aussi au format pdf sur le site www.coff-ekff.ch, rubrique « Publications ».

Adresses pour les commandes

OFCL

Office fédéral des constructions et de la logistique, Diffusion publications, 3003 Berne,
tél. 031 325 50 50, fax 031 325 50 58, ou : www.bundespublikationen.ch

COFF

Commission fédérale de coordination pour les questions familiales, secrétariat, OFAS,
Effingerstrasse 20, 3003 Berne, tél. 031 324 06 56, fax 031 324 06 75 ou : www.ekff-coff.ch